



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :  
le 12/05/2026

Publication :  
le 22/05/2026

**SEANCE DU 18 MAI 2026**

**Information n° C-2026-2**

Question orale du groupe "Niort A Gauche"

**Président :**

**Monsieur Jérôme BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Jean-Claude SIRON, Madame Annie-Laurence FOUREL, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Hocine TELALI, Madame Catherine ROUSSILLON, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Gilles NORMAND, Madame Katia PONCELET, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Anne-Sophie GODART-CUAZ, Madame Marie-Pascaline CHOLLET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Madame Jyan MOHAMMED, Madame Chloé BANLIER, Monsieur Maximilien SAINT-CAST, Madame Patricia ROCHER, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Julie SIAUDEAU, Monsieur Baptiste PEYRAUD, Monsieur Laurent LACOURARIE, Madame Céline BONNET-DERISBOURG.

**Secrétaire de séance :** Madame ZANATTA Lydia

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Thibault HEBRARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Ségolène BARDET, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Julie SIAUDEAU

**Excusés :**

Monsieur Michel PAILLEY.

**INFORMATION DU MAIRE**

**Question orale du groupe "Niort A Gauche"**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Le Groupe « Niort A Gauche » a transmis par courriel le jeudi 14 mai 2026 la question orale ci-dessous :

« Comme tous les ans, les maraudes de nuit, assurées par les équipes du CCAS, en lien avec la Croix Rouge et les services de la préfecture, ont pris fin le 31 mars dernier. Ce dispositif est essentiel, il permet d'aller au contact des plus précaires, de maintenir un lien social et de parer aux urgences vitales. Pour autant, la précarité et l'isolement, ne s'arrêtent pas au début du printemps. La période estivale et les intersaisons présentent d'autres dangers tout aussi considérables.

Plusieurs villes de taille comparable à Niort ont déjà fait le choix de pérenniser ces maraudes sur l'ensemble de l'année.

Notre question est la suivante : La municipalité compte-t-elle engager une réflexion, en lien avec le CCAS et nos partenaires associatifs, pour pérenniser les maraudes de nuit tout au long de l'année ? A défaut, quelles mesures alternatives comptez-vous mettre en place pour assurer un suivi nocturne des personnes sans-abri entre le 1er avril et le 31 octobre ? »

Le Secrétaire de séance

Signé

**Lydia ZANATTA**

Le Président de séance

Signé

**Jérôme BALOGÉ**